# SILCRET Véronique

## 18 janvier 2022, retrait sans remplacement

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 17 novembre 2021, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Véronique SILCRET, huissier de justice associée, membre de la société civile professionnelle « Véronique SILCRET, Yves JEZEQUEL et Luc SIRI », titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de Fontainebleau (Seine-et-Marne), a pris effet.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée : « KALIACT JEZEQUEL SIRI ET ASSOCIES, Société civile professionnelle titulaire d'un office d'Huissier de Justice »

**Associé (s) en exercice :**
Yves JEZEQUEL, Luc SIRI

---

**Publication légale** Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)